



# RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

05U15

Rendu exécutoire  
le



## ANNEXES SANITAIRES

Date d'origine :  
Février 2019

5

ARRET du Projet - Dossier annexé à la  
délibération municipale du **13 Janvier 2017**

APPROBATION - Dossier annexé à la  
délibération municipale du **1er Mars 2019**

APPROBATION - Dossier annexé à la délibération  
du conseil communautaire du

### Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL  
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD  
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS  
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01  
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb), M. Louërat (Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise





# RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

05U15

Rendu exécutoire  
le



## NOTICE SANITAIRE

Date d'origine :

Février 2019

**5a**

ARRET du Projet - Dossier annexé à la  
délibération municipale du **13 Janvier 2017**

APPROBATION - Dossier annexé à la  
délibération municipale du **1er Mars 2019**

APPROBATION - Dossier annexé à la délibération  
du conseil communautaire du

### Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL  
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD  
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS  
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01  
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb), M. Louërat (Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise



# AVERTISSEMENT

---

L'objet des annexes sanitaires est de faire le point sur les équipements d'alimentation en eau potable et d'assainissement, la collecte et le traitement des déchets ménagers. La défense incendie est également évoquée.

Ces annexes font ressortir d'éventuelles insuffisances aussi bien quantitatives que qualitatives sur la situation sanitaire de la collectivité.

Elles sont l'occasion de proposer les diverses améliorations à apporter surtout en ce qui concerne les normes de qualité en matière sanitaire, par exemple qualité de l'eau de consommation, état de pollution des nappes, périmètres de protection des points d'eau.

Pour ce qui est de la création ou du renforcement d'équipements d'infrastructure, les annexes sanitaires permettent de définir les servitudes et les emplacements réservés.

La défense incendie du secteur aggloméré du bourg est correctement assurée par 34 hydrants, dont 3 poteaux incendie de 70 mm, 28 poteaux incendie de 100 mm, deux réserves naturelles aménagées (rue de la Croix Blanche et sur la RD 60 en direction d'Arsy) et un point d'aspiration dans un cours d'eau naturel. 3 poteaux incendie ont un débit insuffisant, inférieur à 60 m<sup>3</sup>/h : le n°1 rue de la Croix Blanche, face au 193, le n°6 rue des Prés, face au 244, le n°6 rue des Charmilles, et le n°27 ruelle Champagne face au 66. De plus, 8 poteaux présentent des anomalies : l'ouverture du point d'eau du n°6 rue des Prés est difficile, il manque un bouchon de 70 sur le n°13 rue du Puissot, les capots du n°21 rue de Chennevières face à la résidence de la Croix Blanche et du n°26 rue du Souvenir sont cassés, la végétation gêne l'ouverture du n°27 ruelle Champagne et le n°31 rue des Tilleuls fuit. En outre, il n'y a pas d'écoulement d'eau sur les poteaux n°30 rue de Chevières et n°33 rue des Muettes, qui sont ainsi non conformes.

En ce qui concerne les réservoirs, ils sont en bon état. Le réservoir n°29 situé sur la RD60 est privé et présente un défaut de signalisation et d'accès à cause de la végétation.

À noter qu'un nouvel hydrant va être installé rue de la Croix Blanche.

En fonction du développement des constructions, la création de poteaux incendie ou de réserves sera à prévoir. Des « fiches techniques » sont jointes à cette annexe à titre informatif.

## ALIMENTATION EN EAU POTABLE

---

La commune de Grandfresnoy dispose d'un réseau d'alimentation en eau potable rattaché au syndicat communal d'adduction d'eau de Grandfresnoy et de Sacy-le-Petit.

L'exploitation du réseau du syndicat a été confiée à SAUR France.

Le point de captage qui alimente le réseau se situe à l'Est du territoire communal, en limite avec le Fayel. Il engendre une servitude d'utilité publique avec un périmètre de protection rapproché et éloignée.

Sur les rues principales, les canalisations ont un diamètre moyen de 100 mm, pour un diamètre qui varie entre 60 et 150 mm. Les points faibles du réseau ont été renforcés. La première tranche des travaux d'adaptation de la capacité du réseau a été réalisée rue des Auges. Les canalisations ont été remplacées par d'autres ayant un diamètre de 150 mm. La suite des travaux a été achevée en 2016. Les secteurs d'urbanisation future (rue du Palais et ZAC du Clos Housard) présentent une capacité suffisante en étant raccordés par des canalisations de 150 mm et 100 mm. Les parcelles de la ZAC ont été raccordées.

Il convient de rappeler que la consommation moyenne est aujourd'hui estimée à 150 m<sup>3</sup> par an pour un ménage composé d'un couple et de deux enfants.

La qualité de l'eau est satisfaisante suivant les analyses effectuées par l'ARS en 2015 : dure mais peu fluorée, 28,5 mg/l de nitrates (seuil de 50 mg/l pour rendre impropre l'usage à la consommation humaine).

A noter qu'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) a été mis en place pour la vallée de l'Aronde.

Il convient de rappeler que dans les zones urbaines délimitées au PLU, la commune doit amener jusqu'au devant de la propriété, les réseaux s'il n'existe pas. Le raccordement de la construction à la conduite sur la voie publique est à la charge du propriétaire.

Dans les zones à urbaniser (AU), délimitées au PLU, le règlement peut demander à l'aménageur de prendre en charge l'aménagement des réseaux.

# ASSAINISSEMENT

---

## Eaux usées :

La commune de Grandfresnoy est en assainissement collectif et dépend du Syndicat d'Assainissement des Eaux Grandfresnoy-Chevrières. Elle utilise la station d'épuration (STEP) de Chevrières, réalisée en 2012. Sa capacité est de 5000 équivalents/habitants. Elle est déclarée conforme en équipement et en performances à la Directive Eaux Résiduaires urbaine (mise aux normes en 2013). Elle traite 500 m<sup>3</sup>/jour par temps sec. Son taux de charge est d'environ 70%.

La présence d'eaux parasites a été notée dans le réseau et peut être due au caractère humide du terrain et à l'infiltration des eaux du sol dans le réseau.

Le SAUR détient la délégation de service public pour la gestion de l'eau et de l'assainissement.

## Eaux pluviales :

Le PLU doit être compatible avec le SAGE Oise-Aronde. Il a pour objectif de limiter les problèmes de ruissellement. Les écoulements sont notables depuis le haut de la butte (au croisement de la rue de l'Église et de la rue des Auges), et vers l'ouest en suivant les talwegs, dont 3 traversent le village et sont situés entre la rue des Auges et la rue de Chennevières, à l'Ouest de l'école, et par la rue de l'Église.

Il convient de rappeler que les dispositions réglementaires du PLU prévoient une gestion à la parcelle des eaux pluviales pour les constructions nouvelles. La nature du sol, composée de craie, roche perméable et friable, permet l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle sur l'ensemble des secteurs agglomérés. Le règlement du PLU révisé prévoit ainsi un pourcentage minimal d'emprise (environ 30 à 35 %) restant traitée en surface perméable pour chaque projet de construction.

La commune constitue un réseau d'eau pluviales le long de la rue de Sacy, avec un regard d'assainissement de 1000 mm. Un bassin de rétention a été réalisé dans le nouveau quartier du Clos Housard, au Sud de l'école. Un second bassin a été aménagé en bas de la rue de Chennevières. Le PLU révisé prévoit également l'entretien et les aménagements nécessaires à la régulation des eaux pluviales.

L'article L.2224-10 du code général des collectivités territoriales rappelle que la délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif, effectuée par les communes ou leurs groupements, doit également délimiter les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement. Il pourra également être prévu des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, en tant que besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement.

## DECHETS MENAGERS

---

La collecte des déchets ménagers est une compétence de la Communauté de communes de la Plaine d'Estrées qui a confié la compétence de traitement des déchets et la gestion des déchetteries au SMVO.

LA CCPE organise sur l'ensemble de son territoire un service collecte permettant de séparer les déchets et de les traiter dans des installations adaptées. A Grandfresnoy, la collecte s'effectue :

- Pour les déchets résiduels, collecte hebdomadaire tous les mardis.
- Pour les emballages et journaux, collecte hebdomadaire tous les mardis.
- Pour les déchets verts, de la semaine du 15 mars à la semaine du 15 novembre inclus, tous les jeudis.
- Pour les encombrants, enlèvement sur appel téléphonique ou collecte en porte-à-porte en mars et en septembre, tous les 3<sup>ème</sup> jeudis du mois de mars et de septembre.
- Bornes d'apport volontaire pour le verre.

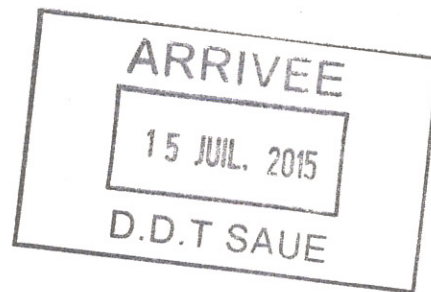
Par ailleurs, les déchets résiduels sont traités par incinération avec récupération d'énergie au Centre de Valorisation Énergétique Verdi, à Villers Saint Paul. Ils servent à fabriquer la vapeur pour les industriels et de l'électricité, revendue à EDF.

Le réseau du SMVO comporte par ailleurs 25 déchetteries. Elle permettent à l'ensemble des habitants de la Communauté de communes de déposer encombrants, déchets verts, gravats, déchets spéciaux (peinture, huiles usagées, piles et batteries, pneumatiques, etc.) aux heures d'ouverture (tous les jours sauf les jours fériés). La déchetterie la plus proche se trouve à Longueuil-Sainte-Marie.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'OISE



**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Groupement Prévision

8 Avenue de l'Europe – ZAE Beauvais Tillé

BP 20870

60008 BEAUVAIS Cedex

Tel : 03 44 84 20 81

Fax : 03 44 84 20 02

E-mail : [service.prevision@sdis60.fr](mailto:service.prevision@sdis60.fr)

Tillé, le 7 juillet 2015

Affaire suivie par : M. le Ltn COPPIN

Réf. : SL.2015.271

**LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL ADJOINT DES SERVICES  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'OISE**

à

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de l'Oise  
40 Rue Jean Racine  
60000 BEAUVAIS

**OBJET** : Plan Local d'Urbanisme de la commune de : GRANDFRESNOY  
Collecte des informations en vue du Porter à Connaissance

**P.J.** : 1 fiche technique.

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Grandfresnoy, vous me demandez de vous fournir les informations utiles relevant de ma compétence.

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) est assurée par 34 points d'eau dont 2 indisponibles:

- 3 PI de 70 mm
- 28 PI de 100 mm
- 2 réserves naturelles aménagées
- 1 point d'aspiration dans un cours d'eau naturel

Je vous transmets ces informations sous la forme d'une fiche technique. Celle-ci concerne essentiellement le réseau hydraulique et le réseau voirie selon le type de zone.

D'autre part, je souhaite que mes services soient associés à la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Pour tous renseignements complémentaires que vous jugeriez utiles, je vous demande de prendre contact avec le Service Prévision.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Directeur Départemental Adjoint,

Colonel Pascal PAILLOT

## Défense Incendie de la commune de GRANDFRESNOY

60284

GRANDFRESNOY

## Légende

\* Etat  
\* Anomalie  
\* Visite  
\* Accès



-Indisponible  
-Avec anomalies  
-Non autorisée  
-Problématique



-En service  
-Sans anomalie  
-Autorisée  
-Sans problème



-Non conforme  
en service

N°	Type	Adresse	Diamètre d'alim.	Diamètre de sortie					Anomalies	Observations
					* Etat	* Anomalie	* Accès	* Visite		
1	P070	rue de la Croix Blanche face au 193	080	070					Non conforme : débit inférieur à 60 m3/h	
2	P100	rue des Auges face au 368	100	100/2x070						carré de manoeuvre hors service
3	P100	angle rue des Auges et rue du Coquet face au n°451	100	100/2x070						
4	P100	rue des Auges face au 24	100	100/2x070						
5	P100	rue des Prés face au 47	125	100/2x070						
6	P100	rue des Prés face au 244	100	100/2x070					Non conforme : débit inférieur à 60 m3/h Ouverture point d'eau difficile tremblement a l'ouverture	grillage trop pres
7	P100	rue des Prés face au 559	100	100/2x070						
8	P100	RD 60 lieu dit La Féculerie	100	100/2x070						
9	P100	rue de Sacy devant ancienne usine SITTING	100	100/2x070						
10	P100	rue de Sacy face au 439	100	100/2x070						
11	P100	rue de Sacy face au 205	100	100/2x070						
12	P100	angle rue de Sacy et rue de Chevrières	100	100/2x070						
13	P100	rue du Puissoit à coté du n° 12	100	100/2x070					Manque 1 bouchon de 70	
14	P100	rue de Chevrières face au 170	100	100/2x070						
15	P100	rue de Chevrières face au 385	100	100/2x070						
16	P100	rue de Chevrières face au n° 6 garage RENAULT	100	100/2x070						
17	P100	angle rue de Chevrières et rue du Chemin Vert	100	100/2x070						

## Défense Incendie de la commune de GRANDFRESNOY

Légende

- \* Etat
- \* Anomalie
- \* Visite
- \* Accès
- ✗ -Indisponible
- ✗ -Avec anomalies
- ✗ -Non autorisée
- ✗ -Problématique
- ✓ -En service
- ✓ -Sans anomalie
- ✓ -Autorisée
- ✓ -Sans problème
- ✗ -Non conforme en service

N°	Type	Adresse	Diamètre d'alim.	Diamètre de sortie	Etat				Anomalies	Observations
					* Etat	* Anomalie	* Accès	* Visite		
18	P100	rue de l'Eglise devant le N° 189	100	100/2x070	✓	✓	✓	✓		
19	P100	rue du Clos Missi Souplet dans l'accès du chemin	100	100/2x070	✓	✓	✓	✓		
20	P100	rue de Chennevières devant le N°178	100	100/2x070	✓	✓	✓	✓		
21	P100	rue de Chennevières face à la résidence Croix Blanche	100	100/2x070	✓	✗	✓	✓	Capot cassé	

Légende

- \* Etat
- \* Anomalie
- \* Visite
- \* Accès
- ✗ -Indisponible
- ✗ -Avec anomalies
- ✗ -Non autorisée
- ✗ -Problématique
- ✓ -En service
- ✓ -Sans anomalie
- ✓ -Autorisée
- ✓ -Sans problème
- ✗ -Non conforme en service

N°	Type	Adresse	Volume m3	m3 / h Ré-alim.	Etat			Anomalies	Observations
					* Etat	* Anomalie	* Visite		
22	CITE	lotissement de la Croix Blanche	120	10	✓	✓	✓		Indications mal placées

Légende

- \* Etat
- \* Anomalie
- \* Visite
- \* Accès
- ✗ -Indisponible
- ✗ -Avec anomalies
- ✗ -Non autorisée
- ✗ -Problématique
- ✓ -En service
- ✓ -Sans anomalie
- ✓ -Autorisée
- ✓ -Sans problème
- ✗ -Non conforme en service

N°	Type	Adresse	Diamètre d'alim.	Diamètre de sortie	Etat				Anomalies	Observations
					* Etat	* Anomalie	* Accès	* Visite		
23	P100	rue du Palais devant les Ets BEDEC	125	100/2x070	✓	✓	✓	✓		
24	P100	rue du Palais face au 116	125	100/2x070	✓	✓	✓	✓		
25	P100	rue du Palais devant le stade	125	100/2x070	✓	✓	✓	✓		
26	P100	rue du Souvenir face à l'école	125	100/2x070	✓	✗	✓	✓	Capot cassé	le capot et tourne le dispositif de purge ne fonctionne pas.
27	P070	ruelle Champagne face au 66	100	070	✗	✗	✓	✓	Non conforme : débit inférieur à 60 m3/h Végétation gênante	

## Défense Incendie de la commune de GRANDFRESNOY

## Légende

- \* Etat
- \* Anomalie
- \* Visite
- \* Accès
- ✘ -Indisponible
- ✘ -Avec anomalies
- ✘ -Non autorisée
- ✘ -Problématique
- ✔ -En service
- ✔ -Sans anomalie
- ✔ -Autorisée
- ✔ -Sans problème
- ✘ -Non conforme en service

Réserves										Anomalies		Observations	
N°	Type	Adresse	Volume m3	m3 / h Ré-alm.	* Etat	* Anomalie	* Accès	* Visite					
28	CITE	rue de la Croix Blanche à côté de la mare	120	20	✔	✔	✔	✔	Aucune indications de niveau d'eau				
29	ETAN	RD 60 Dir ARSY	250	-	✔	✘	✔	✔	Défaut de signalisation Végétation gênante				

## Légende

- \* Etat
- \* Anomalie
- \* Visite
- \* Accès
- ✘ -Indisponible
- ✘ -Avec anomalies
- ✘ -Non autorisée
- ✘ -Problématique
- ✔ -En service
- ✔ -Sans anomalie
- ✔ -Autorisée
- ✔ -Sans problème
- ✘ -Non conforme en service

Hydrants												Anomalies		Observations	
N°	Type	Adresse	Diamètre d'alim.	Diamètre de sortie	* Etat	* Anomalie	* Accès	* Visite							
30	P070	rue de Chevrières face au PI n°17	125	100/2x070	✘	✘	✔	✔	Non conforme : pas d'écoulement d'eau Ouverture point d'eau impossible						
31	P100	rue des Tilleuls	100	100/2x070	✔	✘	✔	✔	Fuite hydrant BI PI						
32	P100	Rue des Zocqs	125	100/2x070	✔	✔	✔	✔							
33	P100	Rue des muettes	125	100/2x070	✘	✘	✔	✔	Non conforme : pas d'écoulement d'eau pas d'eau à l'ouverture du poteau						
34	P100	Rue d'Hermont	125	100/2x070	✔	✔	✔	✔							